

Le musée est ouvert au public depuis le mardi 23 juin 2020



Règles sanitaires de visite :

Les règles de visite ci-dessous sont indiquées sous réserve de modifications

relatives à l'évolution sanitaire.

Seuil de visiteurs accueillis dans les espaces publics du Palais Fesch

Le nombre de visiteurs accueillis à l'instant T dans l'enceinte du bâtiment sera de quarante (40) personnes avec une possibilité d'augmentation de 20% selon le nombre de membres d'une même famille.

Les visites de groupes se combinent avec ce nombre total, aussi les groupes ne pourront pas excéder dix (10) plus l'accompagnateur (1) soit onze (11) personnes.

Accueil et gestion des visiteurs

Une signalétique placée en extérieur du Palais, sur les piliers de la rue Fesch énoncera les mesures de protection prises ainsi que

l'obligation pour les visiteurs du port du masque

dans l'enceinte de Palais à partir de l'âge de 11 ans.

Les informations relatives à la prévention des gestes barrières seront rappelées au moment du contrôle d'accès.

Un marquage au sol sera installé en respectant la distance d'un mètre obligatoire.

Les visiteurs devront obligatoirement se désinfecter les mains avant d'entrer dans l'enceinte du Palais et avant d'en sortir afin d'éviter le plus possible la contagion sur les poignées des portes de l'entrée centrale. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition aux contrôles d'accès.

LA CHAPELLE IMP ÉRIALE

*** Seuil du nombre de visiteurs***

Le nombre de visiteurs accueillis à l'instant T dans l'enceinte de la chapelle Impériale sera de dix (10) personnes avec une possibilité d'augmentation de 20% selon le nombre de membres d'une même famille.

Les visites de groupes ne se combinent avec ce nombre total, aussi les groupes ne pourront pas excéder dix (10) plus l'accompagnateur (1) soit douze (12) personnes.

Mesures sanitaires de protection

Les mesures sanitaires seront les mêmes que celles imposées dans l'enceinte du Palais Fesch, ** port du masque obligatoire** et désinfection des mains lors de passage au contrôle du musée.

Espace accessible au public

Seule la chapelle sera ouverte, la crypte sera pour le moment interdite au public.

Un sens de la visite de la chapelle sera mis en place

LE SALON NAPOLÉONIEN

** **
Seuil du nombre de visiteurs

Le nombre de visiteurs accueillis à l'instant T dans l'enceinte du salon napoléonien sera de dix (10) personnes.

Les visites de groupes

ne se combinent pas

 avec ce nombre total, les groupes ne pourront pas excéder douze (12) personnes plus l'accompagnateur (1) soit treize (13) personnes.

L'agent en poste sera responsable de la gestion du flux des visiteurs du salon.

Seuil du nombre de visiteurs dans le cabinet des médailles

Le cabinet des médailles ne pourra accueillir plus de trois personnes à la fois.

Mesures de protection sanitaire

Une signalétique placée en extérieur du salon napoléonien énoncera les mesures de protection prises ainsi que

l'obligation pour les visiteurs du port du masque dans l'enceinte de salon à partir de l'âge de 11 ans.

Les visiteurs devront obligatoirement se désinfecter les mains en entrant, du gel hydroalcoolique sera mis leur disposition.